

TPG annonce les résultats de la période d'acceptation de l'offre de reprise simplifiée ; Acquiert 100% d'Intervest à la suite de l'offre de reprise simplifiée; Intervest a été radié de la cote le 25 avril 2024

2 mai 2024 – TPG a annoncé aujourd'hui les résultats de la période d'acceptation suite à la réouverture de l'offre publique d'acquisition volontaire faite par son entité entièrement contrôlée, European Real Estate Holdings SA ("l'Offrant") sur l'ensemble des actions en circulation d'Intervest Offices & Warehouses ("Intervest"), dont l'Offrant n'était pas encore propriétaire ("l'Offre"). L'Offre offre aux actionnaires d'Intervest une contrepartie en espèces de 21,00€ par action Intervest (diminuée du dividende brut total de 1,02€ par action pour les actionnaires qui ont apporté leurs actions durant la période d'acceptation de l'offre de reprise simplifiée).

Pendant la période d'acceptation de l'offre de reprise simplifiée, qui s'est terminée le 25 avril 2024, 1.108.723 actions supplémentaires ont été apportées à l'offre.

Les actions qui n'ont pas été apportées avant la fin de la période d'acceptation de l'offre de reprise simplifiée seront réputées transférées de plein droit à l'Offrant, avec consignation des fonds nécessaires au paiement du prix de l'offre pour les actions non apportées au profit des actionnaires concernés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le paiement du prix de l'offre pour les actions apportées pendant la période d'acceptation de l'offre de reprise simplifiée aura lieu le 16 mai 2024. Les actionnaires qui n'ont pas apporté leurs actions, mais dont les actions ont été transférées de plein droit, devront contacter la Caisse des Dépôts et Consignations pour recevoir le paiement pour ces actions.

Le 25 avril 2024, après la fin de la période d'acceptation de l'offre de reprise simplifiée, toutes les actions Intervest ont été radiées d'Euronext Bruxelles à la clôture de la bourse.

A propos de TPG

Fondée à San Francisco en 1992, TPG est une société de gestion d'actifs alternatifs de premier plan, avec 222 milliards de dollars d'actifs sous gestion et des équipes d'investissement et opérationnelles dans le monde entier. TPG investit dans un ensemble de stratégies largement diversifiées, y compris le private equity, l'impact, le crédit, l'immobilier et les solutions de marché, et notre stratégie unique est guidée par la collaboration, l'innovation et l'inclusion. Nos équipes combinent une expérience approfondie des produits et des secteurs avec des capacités et une expertise étendue afin de développer des idées différenciées et d'apporter une valeur ajoutée aux investisseurs de nos fonds, aux entreprises de notre portefeuille, aux équipes de gestion et aux communautés.

Contact TPG Médias

Nick Orbaen
nick.orbaen@citigatedewerogerson.com

Daniel Oliver
tpg@greenbrookadvisory.com

Avertissement

Ni ce communiqué de presse ni aucune autre information relative aux questions décrites dans le présent document ne peuvent être diffusés, publiés ou distribués, en tout ou en partie, au sein, vers ou à partir d'une juridiction où cela constituerait une violation des dispositions légales en vigueur de cette juridiction.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles. Des mots tels que “croire”, “s'attendre à”, “peut”, “serait”, “plan”, “stratégie”, “perspective”, “prévoir”, “estimer”, “projet”, “anticiper”, “avoir l'intention”, “envisager” et d'autres mots et termes de signification similaire en rapport avec toute discussion sur les performances opérationnelles ou financières futures ou les plans ou propositions concernant Intervest identifient des déclarations prévisionnelles.

Les déclarations prévisionnelles sont basées sur des plans, des estimations et des projections actuels. De par leur nature même, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes inhérents, tant généraux que spécifiques. TPG met en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants pourraient amener les résultats ou événements réels à différer matériellement de ceux envisagés dans les déclarations prévisionnelles. A moins que la loi ne l'exige, TPG n'est pas tenu de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives après la distribution de ce communiqué de presse, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.